

Richard Abibon

La vengeance d'une femme

À propos de « Au plus près du soleil » d'Yves Angelo

Une juge d'instruction, Sophie, (Sylvie Testud) est chargée d'une affaire d'abus de faiblesse.



Une jeune femme, Juliette (Mathilde Bisson), aurait abusé des largesses de son amant, homme marié et père de famille. Celui-ci s'est suicidé, ne supportant vraisemblablement plus sa double situation. Les enfants réclament la restitution d'un certain nombre de biens, d'où le procès de la jeune femme. Elle a eu une période de prostitution manifeste, d'où le soupçon de n'avoir été la maitresse de cet homme que pour s'approprier le plus possible de biens.



Les entretiens avec la juge sont orageux. Juliette l'interrompt fréquemment, car elle se sent sûre d'elle, sans le moindre sentiment de culpabilité apparent. Ça a le don d'irriter la juge au point de la faire parfois sortir de ses gonds. Au cours d'un de ces entretiens la jeune femme laisse échapper qu'elle a été mère. Elle a été enceinte à 13 ans, elle a accouché sous X à 14. L'enfant a donc aujourd'hui 18 ans et elle, 32 ans.

Voilà qui met la puce à l'oreille de la juge : son propre fils vient de faire 18 ans et c'est un enfant adopté.



Du coup, elle investigue. Où la jeune femme a-t-elle accouché ? à Fréjus. Or, c'est de là que vient l'enfant de la juge, sachant qu'à Fréjus, ils ont environ 2 à 3 accouchements sous X dans l'année. La juge s'arrange pour faire un prélèvement sur son fils afin de demander une vérification ADN : pas de doute, son fils est bien le fils de la prévenue.

Ça ne peut que renforcer sa hargne à l'égard de cette femme qu'elle vit comme une rivale. Elle s'en ouvre à son mari, avocat au même palais de justice. Celui-ci lui conseille aussitôt de se dessaisir de l'affaire. Selon la loi elle ne peut pas être juge et partie. Elle s'entête malgré tout. Elle a dorénavant un but, faire mettre cette arrogante jeune femme en prison. Et elle y parvient.

Olivier, son mari, (Grégory Gadebois) est doublement secoué. D'une part sa femme transgresse le droit, d'autre part, elle refuse d'en informer son fils, ce qui oblige le couple à lui mentir, au moins par omission. Enfin il trouve injuste la peine subie par la jeune femme, qui n'est pas au courant des enquêtes de la juge.

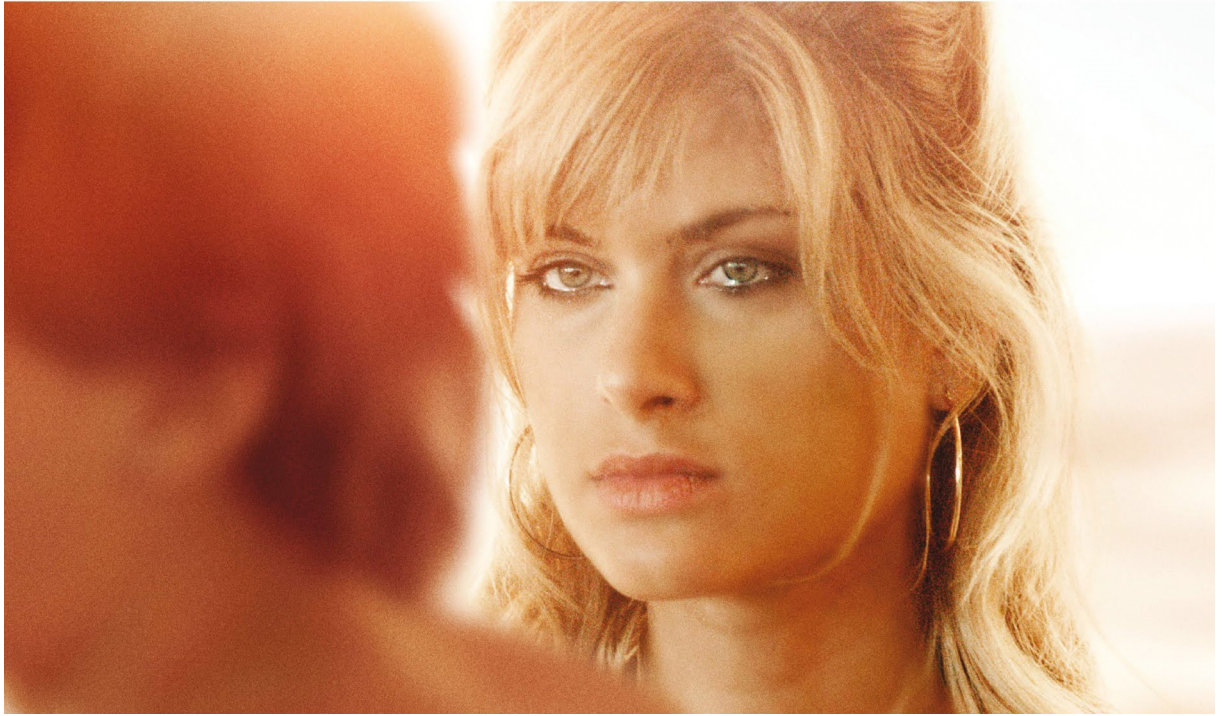




À la sortie de prison de la belle, à l'insu de sa femme, il prend contact avec elle. Sans se faire connaître, il engage la conversation et se met à lui donner régulièrement de l'argent. Pour lui, c'est une façon de compenser l'injustice commise par sa femme, tout en aidant la mère biologique de son enfant. Au fil des rencontres, la jeune femme, qui pensait que cet homme la payait pour en venir à la baiser, doit déchanter. Mais, du coup, elle se demande pourquoi. Et comme l'autre reste mystérieux, elle enquête à son tour. Elle découvre qu'il est avocat et le mari de la juge qui l'a condamnée. Un jour, elle s'arrange pour le faire monter chez elle et quasiment le violer. Lui, fidèle, n'avait nulle intention de ce genre. Ça ne le fait pas craquer : il n'en dira pas plus.

Madame la juge, qui se croit débarrassée de l'intruse, offre à sa petite famille la fantaisie d'une croisière en méditerranée. Surprise des époux dès le premier repas en mer : la séduisante jeune femme est de la partie. Olivier doit redoubler son mensonge, car il n'est pas sensé la connaître. Sophie se sent déstabilisée ; elle ne s'attendait pas à une telle survenue et se doute que, si sa « rivale » est là, ce n'est pas pour rien.

Juliette ne se cache nullement. Mieux, profitant des errances solitaires du fils, elle se laisse séduire, ou le séduit. On ne sait pas très bien. Le réalisateur nous montre un chassé croisé de regards entre ces deux personnes ignorant le lien de parenté qui les lie. Comme s'ils se cherchaient, comme s'ils se trouvaient.



Arrive donc l'impensable : ils couchent ensemble. Elle semble avoir un moment d'interrogation, lorsque, alors qu'il est sur elle, elle lui prend le visage entre les mains pour le scruter, à la recherche de... elle ne sait pas quoi. Une fois l'inceste insu consommé, elle va, nue, sur le balcon, contempler l'obscurité de la mer.

Or, ils étaient dans la cabine du jeune homme, sise à côté de celle de ses parents. C'est là que le père l'aperçoit. Il comprend aussitôt. On peut imaginer le bouleversement psychologique. Dans l'histoire, il est le seul à savoir que le fils a couché avec sa mère. On comprendra, tout à la fin, qu'il ne l'a pas supporté. Il s'est jeté à l'eau et n'a pas survécu.

Au matin Sophie, qui ne sait pas où est passé son mari, comprend elle aussi la situation car à la piscine du bord, ni son fils, ni la jeune femme ne cachent leur relation. Elle décide enfin de dévoiler la vérité à sa « rivale », lui demandant cependant de continuer à ne rien dire à son fils.

On ne saura pas si elle le fait ou pas. Elle quitte le bateau à la première escale, le temps d'apercevoir le cadavre de l'avocat que l'on embarque sur le quai.

Du drame d'Œdipe, tout y est : l'enfant déplacé d'un couple à un autre. Le meurtre du père, qui est ici un suicide. La consommation de l'inceste par ignorance.

La plupart des critiques journalistiques de ce film sont mauvaises. On y a vu souvent de l'in vraisemblance et un scénario mal ficelé. Je crois que, sans doute, c'est pour mieux ne pas voir ce que cela a de gênant. L'ignorance n'est pas le moindre des éléments nécessaires à la réalisation de l'inceste : elle est au fondement de tout un chacun même si elle n'aboutit pas souvent à une réalisation. En cela, nous avons la dernière composante de l'histoire d'Œdipe : l'aveuglement. On a rarement montré au cinéma un Œdipe effectif dans sa consommation... je n'ai en mémoire que « Le souffle au cœur » de Louis Malle ; ça date de bien 40 ans.

La subtilité du scénario consiste non seulement à transposer l'histoire de nos jours, mais à la situer dans le champ du droit. L'accouchement sous X est une disposition légale. elle permet à des femmes dans l'incapacité de s'occuper de leur enfant d'en faire don à quelqu'un d'autre, ignoré d'elle, tandis que cet autre sera sensé tout ignorer d'elle. Concours de circonstance malheureux, voilà que cette ignorance tombe en partie, pour

l'une des protagonistes, et c'est cela qui finalement crée le problème. Si la mère adoptive n'avait pas retrouvé la trace de la mère biologique, elle ne se serait pas sentie menacée, elle n'aurait pas mis cette dernière en prison, le mari n'aurait pas tenté de réparer l'injustice déclenchant la soif de comprendre de l'inculpée, et donc l'inceste.

La loi a donc mis en place les circonstances d'une transgression de cette loi fondamentale. Le réalisateur a choisi un redoutable paradoxe : Sophie, juge, est chargée de l'application de la loi. Devant une menace pour son statut de mère, qui est menacé de castration, elle est la première à transgresser en ne se dessaisissant pas de l'affaire. Et, pire, en l'orientant dans le sens d'une culpabilité certaine de sa rivale.

Autre serviteur de la loi, Olivier, avocat intègre, en vient à mentir pour, pense-t-il, redresser un tort, puis à transgresser sa parole et son désir de fidélité.

Loi du hasard ? Hasard malheureux ? Oui et non. Juliette est quand même inculpée d'abus de faiblesse, c'est-à-dire de spoliation des héritiers. On ne l'accuse pas d'avoir poussé l'homme au suicide, mais le film débute sur l'incident qui va cependant le faire. Monsieur est au restaurant avec sa femme. Il voit avec stupeur sa maîtresse s'installer à une ou deux tables de là. Elle fait celle qui ne le connaît pas mais elle l'appelle sur son portable.



La sonnerie qui se déclenche au moment où tout le monde peut la voir appeler est déjà un indice, pour qui souhaite ne pas s'aveugler. Affolé, il décroche mais s'éloigne de sa femme prétextant un appel professionnel. Dehors, il supplie sa maîtresse de quitter le restaurant. Elle ne le fait pas, bien au contraire, elle insiste dans sa provocation. Dans le restaurant, l'épouse peut entendre à deux pas d'elle une jeune femme parler d'évidence avec son amant, dont elle ne sait encore pas qu'il s'agit de son mari.

La situation s'est donc reproduite avec le couple juridique, même si l'homme n'était devenu son amant que contraint et forcé. Cette situation, c'est celle de prendre l'objet de l'autre femme et de réduire l'homme à sa merci. L'Œdipe s'y apparente : il s'agit pour l'enfant de prendre la place de l'un des parents dans le couple. Dans la deuxième situation, on voit comment les deux problématiques se nouent. Sophie se sent menacée, non pas dans sa situation d'épouse, mais dans sa situation de mère. Cela va entraîner la succession d'événements aboutissant à l'inceste. Juliette lui aura quand

même pris son mari (même si c'est la mer qui s'en est chargé) et son fils. Dans ce dernier cas, elle le prend comme une femme le prend à sa mère, ce qui est l'ordre des choses lorsque les garçons sont devenus grands, mais aussi sans le savoir, comme une mère se substituant à la mère.

À cela s'ajoute enfin l'incontournable problématique de la castration. Prostituée, la jeune femme a fait payer les hommes. Maitresse de luxe, elle fait payer encore plus un seul homme. Mais cela ne lui suffit pas : elle fait ce qu'il faut pour détruire le couple, ce que l'homme paiera de sa vie. Hypothèse : engrossée à 13 ans par un type qui n'a pas fait attention, contrainte d'abandonner son enfant, elle n'aura de cesse que de faire payer tous les autres hommes pour cette dette. Derrière se profile la simple vengeance d'une femme qui fait payer aux hommes son statut de femme « baisable », car tel est son mot face à l'avocat généreux : pour elle, s'il donne de l'argent c'est forcément pour cette raison. À ce propos, on peut en rester à la version de l'homme intègre sur tous les plans : fidèle à sa femme, respectueux du droit, soucieux de corriger une injustice. On peut aussi s'interroger (je m'interroge) sur ce qui se serait passé si la dite victime d'une injustice n'avait pas été jeune et jolie. Il paye pour la culpabilité de sa femme, mais peut-être paye-t-il aussi pour le sentiment inconscient de culpabilité en rapport avec le désir que suscite la jeune femme. Tout cela se solde par le suicide, car la castration est si épouvantable que seule la mort en constitue la réponse substitutive adéquate.

Au-delà du cas d'une femme fatale, cher à l'histoire du cinéma, on peut y lire simplement la difficulté de reconnaissance de la différence des sexes et le conflit larvé qui en découle d'une manière universelle. Naitre très jolie et donc « baisable » peut être une calamité pour une femme. Elle se sent sans cesse trahie par sa propre apparence qui la rend désirable aux yeux de tous, aux dépens de ce qu'elle estime être en deçà. D'où une haine parfois inconsciente des hommes qui n'ont d'yeux que pour « ça », et la « légitime » intention de leur faire payer, spécialement là où ça fait mal, là où ils sont hommes.

Mais naitre femme, jolie ou pas, est aussi trop souvent une calamité pour la mère qui le laisse bien entendre à sa fille. Je reçois une jeune femme qui est en train de se rendre compte qu'elle s'est inconsciemment castrée elle-même dans tous les domaines (sport, musique, études) de façon à ne pas dépasser son frère. Ce dernier était l'enfant chéri de la maison, tandis que tout ce qu'elle faisait passait dans l'indifférence, voire le mépris. Si jamais elle essayait de faire mieux, tout le monde lui tombait dessus. À son grand désespoir, elle en est aujourd'hui à faire la femme à la maison, la malade, l'épouse de son mari et rien d'autre,

Tous les cas sont différents, et pas toujours aussi dramatiques. Mais je crois que cette composante de la castration des femmes reste un problème majeur, toujours présent, en dépit de l'anatomie et des autres réalités (car cette castration est un imaginaire, bien entendu). C'est évidemment un phénomène inconscient que tout le monde s'empresse de nier si on l'évoque : « allons, voyons ! Dans la réalité, les femmes ne sont pas castrées ! ». Bien évidemment : et cela contribue au refoulement du sentiment *imaginaire* de castration et à son renvoi vengeur sur la castration des hommes.

Lorsque je m'occupais d'enfants, combien de fois ai-je interrogé les mères inquiètes à propos de leur enfant : « qu'avez vous ressenti pendant la grossesse et l'accouchement ? » « - ah, on attendait un garçon, mais quand on a su que c'était une fille, bien sûr, j'ai été un peu déçue et puis c'est vite passé, et maintenant je suis très contente ». Oui, parfois cela se passe ainsi, mais c'est plutôt rare. Le plus souvent, la

déception « passagère » n'a fait qu'être refoulée profondément, ressurgissant à la moindre occasion.

Pas étonnant que j'aie entendu de nombreux rêves où la femme se voit munie d'un phallus, ou en train de couper celui de son mari. Bien sûr, comme ce n'est pas politiquement correct, ce genre de rêve a parfois beaucoup de mal à se manifester d'une manière aussi claire. Cela passe le plus souvent par des détours obscurs qui mettent un bon bout de temps à se laisser interpréter.

Tout cela pour dire combien je comprends le désir inconscient de vengeance des femmes à l'égard des hommes. Notamment lorsque cette femme présente les caractéristiques les plus charmantes qui la font plus que femme, lui donnant les moyens d'en jouer pour établir sa vengeance.

On peut comprendre aussi la hargne de la femme face à une rivale. S'étant procuré un phallus de substitution sous la forme d'un enfant, qu'une autre femme puisse prétendre s'en emparer devient une hypothèse insupportable. Par amour excessif du fils, l'acharnement se tourne alors contre l'autre femme. La haine entre belle-mère et belle-fille est un cas de figure des plus communs, même si certains parviennent à y échapper. Dans le film, cela se redouble de la qualité de mère, qualité a priori indivisible, mais dont la division a pourtant déjà failli se transmettre à un enfant dans le mythe de Salomon rendant la justice.

Il n'y pas dans tout cela, de conclusion à tirer sur la mauvaiseté des uns ou celle des autres. Il s'agit d'une structure impliquant toujours plusieurs personnes avec, au centre, le triangle Œdipien. S'ils ne font pas une analyse, les sujets sont plutôt le jouet de cette structure qui déclenche des amours et des haines aussi fortes qu'incontrôlables.

« Au plus près du soleil » est le genre de film qui nous le rappelle. Le titre peut évoquer Icare qui, en s'approchant trop près de l'astre-mère, a vu fondre ses ailes fixées par de la cire. Il peut aussi susciter confusion et rejet car il darde une lumière trop crue sur ce que nous tenons tous à refouler bien profond.

24 mars. 16